

COMMUNE D'ALLONDRELLE LA-MALMAISON

Procès-Verbal des délibérations de la Séance ordinaire du 14 avril 2020

Nombre de Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

mail du 11 avril 2020

Objet : Achat d'une tondeuse Stihl.

L'an deux mil vingt, le quatorze avril, suite à consultation par écrit de l'ensemble des conseillers, le Conseil Municipal est considéré comme étant réuni sous la Présidence de Jean-François MARIEMBERG, Maire.

Etaient présents : MM. MARIEMBERG Jean-François, Maire, CLAUDET Eric, 1^{er} adjoint, BOUS Xavier, 2nd adjoint, Mmes LE LOUARN Françoise, LEPAGE Isabelle, CHAPUT Marie-Ange, JONETTE Marie, MM. PETRUZZELLI Nicolas, BUDIN Eric, LEDOYEN Jean-Pierre, MALGRAS Jean-Marc, CAPART François, BLANCHETETE Gilbert.

Absents excusés : M. VENERUCCI David, et Mme, BECRET Lise.

La loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ainsi que l'ordonnance autorisent des modalités de réunions assouplies :

- l'obligation de réunir l'assemblée délibérante une fois par trimestre au moins est suspendue pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire ;
- chaque élu pourra détenir deux procurations au lieu d'une actuellement ;
- le quorum est réuni à raison d'un tiers des membres (au lieu de la moitié) et il s'apprécie en fonction des membres présents ou représentés ;
- les outils de réunion à distance sont autorisés, « sous réserve que tous les participants aient bien pris connaissance des modalités techniques » ;

Considérant que la pratique des échanges par mail est bien maîtrisée par les conseillers, le Maire a contacté par mail les membres du conseil municipal élu en 2014, afin d'avoir l'avis de chacun quant à l'achat d'une tondeuse. Un document papier a été remis à M. PETRUZZELLI ne disposant pas d'une messagerie électronique. La copie du prospectus a été jointe.

Compte tenu du confinement, il informe qu'il ne lui est pas possible de recruter des jeunes au cours des vacances de Pâques, comme prévu.

Mme Christine DIDIER, employée communale de voirie, a commencé à tondre les pelouses avec sa tondeuse personnelle, ne se sentant pas capable de conduire le tracteur communal muni de la tondeuse arrière.

Le maire a sollicité le Conseil pour l'acquisition, en investissement, d'une tondeuse de bonne qualité qui pourrait être achetée chez Blondin au prix de 759 € TTC.

Des crédits, à hauteur de 800 € seront ouverts au budget communal en investissement à l'opération 206 – compte 21578 autre matériel et outillage de voirie

Ont répondu favorablement par mail, outre le maire J-F MARIEMBERG, Eric CLAUDET, Xavier BOUS, Françoise LE LOUARN, Marie-Ange CHAPUT, Jean-Marc MALGRAS, Jean-Pierre LEDOYEN, Gilbert BLANCHETETE, François CAPART, Eric BUDIN Marie JONETTE et par écrit, Isabelle LEPAGE, Nicolas PETRUZZELLI.

Les mails seront joints au registre des délibérations.

Ont signé au registre les membres présents.

ALLONDRELLE LA-MALMAISON, le 17 avril 2020

Le Maire,

J-F MARIEMBERG